

POLITIQUE AU PÉROU (page 24 du Guide)

Forme de gouvernement	République constitutionnelle (Constitution de 1993)
Système légal	Système d'inspiration romano-germanique
Pouvoir exécutif	<ul style="list-style-type: none"> • Chef d'état et de gouvernement : Président Martín Alberto VIZCARRA CORNEJO depuis le 23 mars 2018 • Elections tous les 5 ans au suffrage universel obligatoire • Réélection consécutive interdite • Prochaines élections présidentielles en avril 2021 • Conseil des Ministres nommé par le Président
Pouvoir législatif	<ul style="list-style-type: none"> • Congrès unicaméral de 130 sièges (actuellement le Congrès dissous) • Membres élus pour 5 ans • Prochaines élections : le 26 janvier 2020
Pouvoir judiciaire	Juges nommés par le Conseil National de la Justice

ÉCONOMIE – RÉSULTATS 2018 (page 25 du Guide)

PIB	206 milliards de dollars américains
PIB par habitant	6 454 dollars américains
Investissement brut fixe	24,1% du PIB
Taux de chômage	3,8 %
Population en dessous du seuil de pauvreté	20,5%
Principaux partenaires commerciaux	Chine, Etats-Unis, Union Européenne
Principales exportations	Or, cuivre, argent, zinc, plomb, phosphate de calcium, fil de cuivre raffiné, molybdène, pétrole, gaz naturel, café, pommes de terre, asperges, avocats, raisins, myrtilles, mangues, mangoustans, polos en coton, farine de poisson, calamars, seiches, crevettes
Principales importations	Pétrole et dérivés, plastique, machines, véhicules, fer et acier, blé, papier

ÉVOLUTION DU TAUX DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU PÉROU (Source : BCR)

2014 : 2,35%	2015 : 3,26%	2016 : 3,9%	2017 : 2,7%	2018 : 4%	2019 : 2,3%
--------------	--------------	-------------	-------------	-----------	-------------

***La croissance 2019 en Amérique Latine dans son ensemble est de 0,1% (FMI et Forecast), pour le Pérou, elle est de 2,3% (BCR). Pour 2020, on prévoit une croissance économique au Pérou de l'ordre de 3,8% (Latin America Consensus Forecast).**

PIB DU PÉROU PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE EN % 2018 (page 27 du Guide) (Source : INEI)

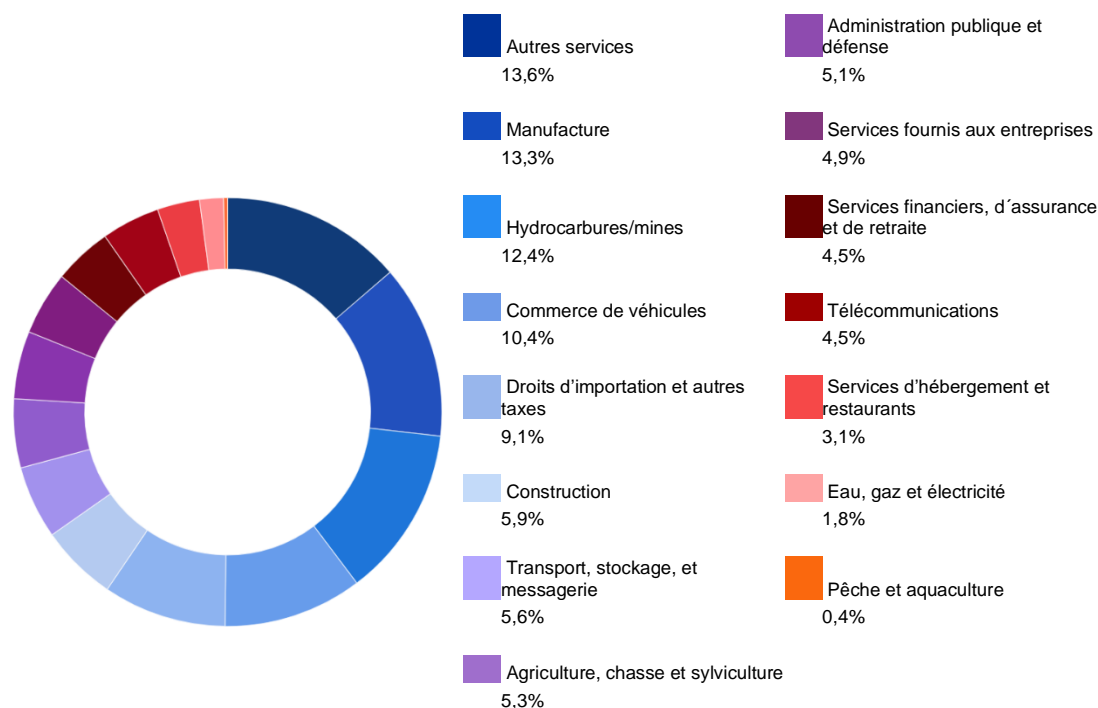


TABLEAU COMPARATIF – DOING BUSINESS 2019 (page 30 du Guide)

	Facilité pour faire des affaires	Création d'entreprises	Obtention des prêts	Protection des investisseurs minoritaires	Paiement des Impôts	Exécution des contrats
Argentine	119	128	85	57	169	107
Brésil	109	140	99	48	184	48
Chili	56	72	85	64	76	49
Colombie	65	100	3	15	146	177
France	32	30	99	38	55	12
Pérou	68	125	32	51	120	70

ÉVOLUTION DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (IMPÔT DIT DE TROISIÈME CATÉGORIE) – SUR LE BÉNÉFICE NET (page 55 du Guide)

2014	2015 - 2016	2017 - 2019
30%	28%	29,5%

ÉVOLUTION DU TAUX D'IMPOSITION APPLICABLE AUX DIVIDENDES (page 56 du Guide)

2014	2015 - 2016	2017 - 2019
4,1%	6.8%	5%

ÉVOLUTION DU TAUX D'IMPOSITION DES PLUS-VALUES IMMOBILIÈRES
DES PERSONNES PHYSIQUES NON RÉSIDENTES AU PÉROU

2015	2016	2017 - 2019
30%	30%	5%

VALEUR DE L'UNITÉ D'IMPOSITION FISCALE (UIT) ANNÉE 2020 – UNIDAD IMPOSITIVA TRIBUTARIA

1 UIT = 4 300 soles (environ 1 160 euros) Taux de change euro-soles : 1 euro = environ 3,71 soles (PEN)

RÉGIME SPÉCIAL DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017 (pages 59 et 60 du Guide)

CONDITIONS A REMPLIR

Les revenus nets annuels ne peuvent pas dépasser un montant de 525 000 soles (environ 141 509 euros)

La valeur des actifs fixes, à l'exception des immeubles et des véhicules, ne doit pas dépasser un montant de 126 000 soles (environ 33 962 euros)

Les achats de l'exercice ne doivent pas dépasser un montant de 525 000 soles (environ 141 509 euros)

**MODIFICATIONS DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS POUR LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
DONT LES REVENUS ANNUELS NE DÉPASSENT PAS 1 700 UIT (environ 1 970 350 euros)
APPLICABLES À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2017**

CONDITIONS À REMPLIR	
<ul style="list-style-type: none"> • Les revenus annuels ne doivent pas dépasser 1 700 UIT (environ 1 970 350 euros) • Le bénéficiaire du régime ne doit pas être une société détenue directement ou indirectement par une autre personne ayant un revenu qui dépasse 1 700 UIT (environ 1 970 350 euros) • Le bénéficiaire du régime ne doit pas être une succursale ou un établissement stable d'une société immatriculée à l'étranger 	
BASE IMPOSABLE (BÉNÉFICE NET)	Taux
Jusqu'à 15 UIT (environ 17 385 euros)	10%
Au-delà des 15 UIT (environ 17 385 euros)	29,5%
De plus, le contribuable doit s'acquitter d'un paiement mensuel en tant qu'acompte de l'impôt sur les sociétés	1% sur les revenus pour les sociétés ayant un revenu net annuel qui ne dépasse pas les 300 UIT (environ 347 708 euros)

**TRANCHES D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2019 SUR SALAIRES (IMPÔT DIT DE CINQUIÈME CATÉGORIE) ET RÉMUNÉRATIONS DES INDÉPENDANTS (IMPÔT DIT DE QUATRIÈME CATÉGORIE) DOMICILIÉS AU PÉROU
(pages 64 et 65 du Guide)**

BASE IMPOSABLE (montant des revenus annuels)	TAUX
Jusqu'à 7 UIT (environ 8 113 euros) * * il est possible de demander l'exonération de 3 UIT additionnelles (environ 3 477 euros) (restaurants, hôtels, dépenses médicales, etc.)	0%
Au-delà des 7 UIT (environ 8 113 euros) et le cas échéant 10 UIT (environ 11 590 euros) et jusqu'à 12 UIT (environ 13 908 euros)	8%
Au-delà de 12 UIT (environ 13 908 euros) jusqu'à 27 UIT (environ 31 293 euros)	14%
Au-delà de 27 UIT (environ 31 293 euros) jusqu'à 42 UIT (environ 48 679 euros)	17%
Au-delà de 42 UIT (environ 48 679 euros) jusqu'à 52 UIT (environ 60 269 euros)	20%
Au-delà de 52 UIT (environ 60 269 euros)	30%

RÈGLES SUR PRIX DE TRANSFERT

La législation péruvienne en matière d'impôt sur le revenu réglemente les prix des transferts de biens et/ou de services entre les parties **liées**, ainsi que les transactions effectuées à partir, vers ou par l'intermédiaire de paradis fiscaux. Indépendamment de l'application des règles relatives aux prix de transfert, un test dit de « bénéfice » (critère de l'avantage obtenu) doit être effectué lorsqu'une société immatriculée au Pérou reçoit un service fourni par une société du même groupe. Les services à faible valeur ajoutée ne doivent pas dépasser une marge de **5 %**.

Les sociétés qui ont des transactions avec des parties liées ou avec des personnes domiciliées dans des paradis fiscaux doivent se conformer au principe de **la pleine concurrence**. Le bénéficiaire du service doit disposer de documents pour fournir des **preuves** de la valeur des services, de ses méthodes et des données au sein du groupe.

Selon le niveau de **revenu annuel**, **les entreprises** doivent soumettre l'affidavit correspondant sur les prix de transfert ¹ :

1. **Fichier local.** Cette déclaration doit être faite par les contribuables dont les revenus annuels ont dépassé 2 300 UIT (environ 2,66 millions d'euros) et dont le montant des transactions avec des parties liées est égal ou supérieur à 100 UIT (environ 115 902 euros) et inférieur à 400 UIT (environ 463 611 euros).
2. **Déclaration des prix de transfert – Fichier Principal.** Ce fichier doit être rempli par les contribuables dont les revenus annuels ont dépassé 20 000 UIT (environ 23,2 millions d'euros) et dont le montant des transactions avec des parties liées est égal ou supérieur à 400 UIT (environ 463 611 euros). Ce fichier doit notamment inclure l'organisation du groupe, la description de l'entreprise, les politiques de prix de transfert et les politiques de financement.
3. **Fichier Pays par pays.** Il s'adresse aux contribuables dont le montant des revenus annuels au cours de la période imposable précédant la déclaration, selon les états financiers consolidés de la société mère du groupe multinational, est égal ou supérieur à 2 700 000 000 soles (PEN) (environ 727 millions d'euros).

EXONÉRATION DE VISA TEMPORAIRE POUR LES RESSORTISSANTS DE L'ESPACE SCHENGEN

CONDITIONS D'APPLICATION	
Qualités migratoires : <ul style="list-style-type: none"> • Étudiant • Affaires • Journaliste 	Durée : 90 jours au cours d'une période de 6 mois*. *A demander au moment du contrôle par les services de l'immigration en rentrant au Pérou

¹Pour plus d'informations, voir <http://orientacion.sunat.gob.pe/index.php/empresas-menu/impuesto-a-la-renta-empresas/fiscalidad-internacional-empresas/precios-de-transferencia-obligaciones-formales>

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA NOUVELLE LOI SUR L'IMMIGRATION EN VIGUEUR À PARTIR DU
1^{ER} MARS 2017
(pages 75 à 88 du Guide)**

Qualité migratoire (<i>calidad migratoria</i>)	Caractéristiques	Durée du séjour temporaire	Durée du séjour en cas de résidence	Commentaires
Touriste (<i>turista</i>)	Cette qualité migratoire est accordée à des fins touristiques, voire médicales et ne permet pas l'exercice d'activités rémunérées et lucratives.	183 jours sur une période de 365 jours. Ce délai ne peut pas faire l'objet d'extension.	Non applicable.	Le Pérou a conclu de nombreux accords avec des États étrangers afin d'exonérer ce visa pour les activités touristiques.
Affaires (<i>negocios</i>)	Elle est accordée pour la réalisation d'activités relatives aux affaires, contrats, et assistance technique de façon individuelle.	183 jours sur une période de 365 jours. Ce délai ne peut pas faire l'objet d'extension.	Non applicable.	A demander au consulat du Pérou dans l'État d'origine ou aux postes des frontières en cas d'accord international (p.ex. ressortissants de l'espace Schengen).
Travailleur (<i>trabajador</i>)	Elle est accordée aux étrangers qui souhaitent exercer une activité salariée ou une activité indépendante dans les secteurs public et privé.	183 jours au cours d'une période de 365 jours. Ce délai peut faire l'objet d'une extension de 183 jours.	365 jours renouvelables.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours.

**PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA NOUVELLE LOI SUR L'IMMIGRATION
(EN VIGEUR À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2017)
(pages 75 à 88 du Guide)**

Statut migratoire (<i>calidad migratoria</i>)	Caractéristiques	Durée du séjour temporaire	Durée du séjour en cas de résidence	Commentaires
Salarié détaché (<i>designado</i>)	Elle est accordée aux étrangers détachés par leurs employeurs étrangers pour réaliser des missions spécialisées à caractère professionnel, commercial ou technique.	183 jours au cours d'une période de 365 jours. Ce délai peut faire l'objet d'une extension de 183 jours.	365 jours renouvelables.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours. Le salarié détaché ne peut pas exercer d'activité à son compte, mais uniquement pour le compte de son employeur étranger.
Investisseur (<i>inversionista</i>)	Elle est accordée aux étrangers qui investissent au Pérou. Le montant minimum de l'investissement est d'environ 130 000 euros.	Non applicable.	365 jours renouvelables.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours.
Formation (<i>formación</i>)	Elle est accordée aux étrangers qui poursuivent des études supérieures, techniques, scolaires, ou réalisent des échanges scolaires et universitaires ou des stages.	90 jours renouvelables.	365 jours renouvelables.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours. Elle ne permet pas de réaliser d'activités rémunérées sauf autorisation.

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE LA NOUVELLE LOI SUR L'IMMIGRATION (EN VIGEUR À PARTIR DU 1^{ER} MARS 2017)
(pages 75 à 88 du Guide)

Statut migratoire (<i>calidad migratoria</i>)	Caractéristiques	Durée du séjour temporaire	Durée du séjour en cas de résidence	Commentaires
Rentier (<i>rentista</i>)	Elle est accordée aux étrangers qui jouissent d'une retraite ou d'un revenu permanent. Le montant minimum du revenu exigé est de 1 000 USD.	Non applicable.	Durée indéfinie.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours.
Proche parent d'un résident (<i>familiar de residente</i>)	Elle est accordée aux étrangers faisant partie de ce que l'on appelle « l'unité migratoire familiale ». Elle permet de réaliser des activités rémunérées.	Non applicable.	2 ans renouvelables si le parent est péruvien, 1 an s'il est étranger.	La perte de résidence a notamment lieu en cas d'absence du Pérou de plus de 183 jours consécutifs au cours d'une période de 365 jours. L'unité migratoire familiale comprend notamment les conjoints, les concubins, les enfants mineurs, les enfants célibataires suivant des études techniques ou supérieures, et les parents.
Permanent (<i>permanente</i>)	Elle est accordée aux étrangers ayant résidé au Pérou pendant 3 ans.	Non applicable.	Durée indéfinie.	La perte de résidence a lieu en cas d'absence de plus de 365 jours consécutifs du territoire péruvien.